

COPAK (3 milieux) : 12/01/2019

Présents : David Biard, Stéphane Robert, Éric Péan, Olivier Faguet, Patricia Larcade, Pascal Janssens, Jean Yves Boguenet, Ludovic Thébaut et Stéphane Dufresne.

Excusés : Michel Dain, Gwenaël Duclos, Patricia Hervy, Christophe Onen, François Hartmann

Informations à transmettre : 45 min

Point à traiter	Décisions	Responsable(s) chargé(s) de la mise en œuvre
<p>Décision du CD du CNL concernant les investissements : a-t-on des informations ?</p> <p>Signature du règlement « Kayak » Où en est-on?</p> <p>10 min</p>	<p>2000€ d'investissement alloué, hors petit matériel. Cf. compte-rendu du CD disponible au secrétariat du CNL. Le COPAK demande à ce que soit envisagé acheter un kmer et un bateau de rivière.</p> <p>David se charge d'aller voir Martine la semaine prochaine pour faire le point et vérifier qui n'est plus en règle pour naviguer en autonomie.</p>	David
<p>Stockage de la flotte de polo : les pistes, où en est-on?</p> <p>10 min</p>	<p>Le COPAK remercie énormément Pascal pour son investissement à construire un abri pour stocker les kayaks polo (environ 40h de travail bénévole). Projet interclub, d'où l'idée d'un stockage à la Hisse. Stockage de l'abri chez Pascal pour l'instant. Au camping : la municipalité n'est pas d'accord. Piste à l'écluse, mais il faut refaire un projet d'AOT avec photos à l'appui pour la DREAL. Cette autorisation va probablement prendre des mois (entre 3 et 5 ?) à nous parvenir. Autre possibilité : un hangar désaffecté, à défricher, à voir avec le propriétaire où le caisson de stockage pourrait être déposé.</p>	<p>Pascal pour la construction et le stockage</p> <p>Olivier pour le dossier et les relations avec le CDCK22 et la mairie de Saint Samson.</p>
<p>Stage Toussaint 2019 :</p> <p>Etat des lieux / autres stages?</p>	<p>Stage CNL envisagé à l'Isle de La Serre du 27/10 au 02/11/2019. Hébergement en gîte. Location d'un camion. Coût de 350€ à 300€ selon le nombre. Objectif : Validation de la pagaie bleue. Se former techniquement (pour éventuellement envisager un monitorat...mer ou rivière...ou une formation de guide).</p>	Olivier Patricia

<p>5 min</p>	<p>En attente de validation du CNL et CDCK 22 Possibilité d'étendre à Eckla et au CDCK22. Mélania ROGER, BE de Pont Réan est aussi intéressée et œuvre pour le CKPB ou Pont Réan ou le CD 35.</p>	
<p>Aurélien, jeune autiste et son père</p> <p>5 min</p>	<p>Aurélien (jeune autiste de 23 ans) est venu à la rentrée, avec son père, car ils souhaitent pratiquer l'activité en milieu ordinaire. Olivier a fait 2 séances découverte en K2, le test de sécurité est concluant : Physiquement Aurélien est puissant et tonique. Son contact est agréable. Aux dires de son père, Aurélien a un comportement stable et ne fait pas de « crises ». Le COPAK valide l'intégration du binôme, une fois par mois sur une sortie dans des conditions favorables et dans les conditions suivantes : Un test de 6 mois (bilan en juin : arrêt ou reconduction et dans quelles conditions) pourrait être effectué (sur le principe de l'essai du groupe de Plancoët : 55 de licence fédérale et 21 pour l'adhésion au CNL) les sorties se font dans un k2. L'invitation envoyée dans la semaine qui précède la sortie pour pouvoir envisager les conditions météo. Olivier se chargera personnellement d'assurer leur encadrement et sécurité.</p>	<p>Olivier va voir avec Thibaut pour l'inscription.</p>
<p>Déléguer une équipe de travail sur la question du recrutement de nouveaux adhérents : Bilan recrutement septembre 2019 pour la pratique 3 milieux : faut-il anticiper/relancer la question d'un flyer pour sept 2019?</p> <p>Peut-on demander au CNL si l'on peut utiliser la presse pour promouvoir notre activité ?</p> <p>15 min</p>	<p>Le choix d'un encadrement bénévole a été effectué par le CNL pour la section kayak. Il faut donc continuer de former des pratiquants (pagaie verte puis pagaie bleue, s'approcher d'un niveau de monitorat ou de guide). Certains d'entre eux pourront ainsi faire le choix de se lancer dans des formations d'encadrants bénévoles, Il est donc nécessaire de proposer des contenus techniques et une pratique variée de l'activité, afin de pouvoir leur permettre d'exercer sereinement leurs fonctions d'encadrants sur le plan d'eau ouvert qu'est celui de Lancieux. Cette année, on note 3 recrues : Olivier L , Yvon (kayakiste confirmé), Viviane. La section doit continuer de recruter et notamment des kayakistes (3Milieux), pratique qui a montré son efficacité pour former des encadrants. Comment faire mieux connaître nos activités ? Quelles sont les demandes/actions à envisager ? Flyer, presse écrite pour communiquer sur nos activités et notre nouvelle organisation au niveau de la section, notre page internet, représentation aux instances et manifestations fédérales...en plus de nos activités associatives régulières, riches et variées et qu'il faut faire valoir, signaler notre présence par un drapeau FFCK aux côtés de ceux de l'EFV.... Michel D. a dit être intéressé par les questions du recrutement. Peut-être sera-t-il intéressé par ce point ?</p> <p>- Rédiger un document à l'intention du CD.</p>	<p>Michel ? Patricia H. ?</p> <p>Olivier, Eric P. Patricia L. Pascal</p>

- **Questions à débattre : 45 min**

Point à traiter	Décisions	Responsable(s) chargé(s) de la mise en œuvre
<p>Sorties journée/week-end, à prévoir : Léguer CDCK22 ou sorties CNL uniquement : Moyen Ellé / Roches ?</p> <p>5 min</p>	<p>Le COPAK valide les sorties suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie CDCK 22, le 20/01 sur Le Gouët - Sortie CDCK22/CRBCK le 10/02 sur Le Léguer... Peut-on en faire une sortie club, Moyen Ellé : COPAK n'y voit pas d'inconvénient... <p>Information parvenue durant la semaine de rédaction de ce CR : ... la sortie Gouët est annulée et la sortie Léguer aura lieu le samedi 2 février, au lieu du 10 comme annoncé, même jour que le COPAK mer...</p>	<p>Jean-Yves Olivier</p>
<p>Réflexion / Retours d'expérience d'encadrement :</p> <p>Sécurité /organisation</p> <p>15 min</p>	<p>Il faut continuer à s'assurer des bonnes conditions de communications avant la nav et durant la nav : l'encadrant doit pouvoir effectuer un briefing avant la navigation et avoir la possibilité de communiquer et effectuer quand il le souhaite des regroupements pour communiquer avec son groupe. Le groupe doit respecter ces regroupements et ses consignes d'organisation de la nav et de la sécurité. Une séparation du groupe sur un temps excédant 10mn sans concertation est à proscrire.</p>	
<p>Piscine : esquimautage/polo : quel ratio? esquimautage piscine: la piste Plouer...</p> <p>15 min</p>	<p>Ratio : 1 séance de polo pour 3 esquimautages ou 2/2 ? : décision prise 1/3</p> <p>La piste Plouer : 13€ la séance encadrée ou 65€ (adhésion au club), le samedi de 19h-21h</p> <p>Vote du COPAK : 1 séance de polo pour 3 séances esquimautage/mois.</p> <p>Objectif : favoriser l'apprentissage de l'esquimautage.</p> <p>Me 30/01 20h : 4 poloïstes</p> <p>1^e séance eskimo après les vacances de février, le 20.02 : 1 encadrant 3 apprenants.</p> <p>1 séance encadrée, puis possibilité en autonomie les suivantes. Fonctionnement par binôme ? A voir pour l'organisation</p>	<p>Éric encadrera la 1^e séance.</p>

19h00 : fin de COPAK Fin de la réunion 19h30

- **Date DU PROCHAIN COPAK : le 02 février 2019**

Pour mémoire : Point abordés à l'issue de la séance : présents Éric Péan, Olivier Faguet, Patricia Larcade, Pascal Janssens, Jean Yves Boguenet, Ludovic Thébaut et Stéphane Dufresne. Juste une réflexion est entamée sur ces points. : pas de prise de décision

<p>Sorties de "dernière minute": Comment procéder pour rendre les bateaux accessibles à ceux qui n'ont pas de bateaux personnels? A quel type de sortie (voir règlement) fait-on référence ?</p> <p>15 min</p>	<p>Sorties pour profiter des conditions favorables (type surf, ou Guildo, rivières, kmer...). Ce type de sortie a montré son efficacité pour la fidélisation et la formation de kayakistes et encadrants. Elles permettent aux nouveaux adhérents qui ne disposent pas encore de bateaux persos, de pratiquer et de les motiver pour un achat futur. Ces sorties doivent se faire sous la responsabilité d'un encadrant. Pourrait-il constituer une extension des sorties de type 2 ?</p> <p>Olivier envoie un mail ou rencontre avec Thibaut : Nous est-il possible d'inscrire une sortie sous la responsabilité d'un encadrant, au dernier moment sur le calendrier et d'utiliser le matériel du club (bateaux courts et remorque sous réserve de disponibilité) ?</p> <p>Réflexion future à avoir sur le fonctionnement, les types de sortie et leurs réglementations et l'adapter à la pratique 3 milieux (aujourd'hui plutôt relatif aux sorties mer).</p>
<p>CR du COPAK et forum ? / Déléguer une équipe de travail sur les informations dans un fichier adhérent kayak. Un, plusieurs fichiers, accessibles à qui ?</p> <p>15 min</p>	<p>Il serait intéressant de rendre public les comptes-rendus de réunion. Les adhérents pourront ainsi les consulter via le forum. Il faut se laisser 15 jours pour validation et diffusion.</p> <p>Il serait demandé aux adhérents de poser leurs questions éventuelles, en s'adressant directement au responsable de séance.</p> <p>Il n'est pas opportun de poster son commentaire sur le forum. Réflexion à poursuivre.</p> <p>Michel/Olivier : responsable de séance ?</p> <p>Patricia L. : Secrétaire ?</p> <p>Éric : diffusion ?</p> <p>Fin de discussion 19h30</p>